

FICHES DE POSTES PARTICULIERS ET MISSIONS SPECIFIQUES MOUVEMENT 2019

I- Postes particuliers soumis à entretien

- Postes à exigences particulières Fiches de 1 à 35
- Postes à profil Fiches de 36 à 42
- Missions spécifiques départementales Fiches de 43 à 45

1) Comment candidater à un poste particulier ou un poste à profil soumis à entretien ?

1 - Renseigner le formulaire de candidature à un poste soumis à entretien.

2 - En fonction de la fiche de poste, constituer un dossier de candidature (selon les situations : lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes requis ou déclaration d'intention pour les candidats aux certifications en cours durant l'année scolaire 2019-2020 ou en projet pour les années à venir).

3 - Participer aux opérations de mouvement intra-départemental sur SIAM.

2) Comment candidater à une mission spécifique ?

1 - Renseigner le formulaire de candidature à un poste soumis à entretien.

2 - En fonction de la fiche de mission, constituer un dossier de candidature (selon les situations : lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes requis)

Calendrier des opérations :

Participation au mouvement sur SIAM	Du 01/04/2019 au 15/04/2019
Retour des formulaires et/ou des dossiers de candidature à la Direction académique – DIV1D	Date limite : 15/04/2019
Commissions / Entretien (*)	Du 2/05/2019 au 17/05/2019

(*) Les convocations pour les postes à entretien seront transmises aux candidats à compter de la semaine 17 par I-PROF



Attention :

Pour les postes à exigences particulières et les postes à profil, seules les candidatures des enseignants qui auront, à la fois, transmis leurs dossiers de candidature, dans les délais précisés ci-dessus, et participé au mouvement dans SIAM, seront prises en compte.

POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES SOUMIS A ENTRETIEN

- Fiche 1 :** Poste d'enseignant de classe maternelle « classe passerelle »
- Fiche 2 :** Poste d'enseignement des langues vivantes étrangères : Itinérant allemand
- Fiche 3 :** Postes spécialisés « Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire »
- Fiche 4 :** Poste d'enseignant spécialisé pour l'aide à la scolarisation en milieu ordinaire
- Fiche 5 :** Dispositif ITEP Saint-Brieuc, Dinan (Léhon) et Guingamp : Adjoints (3 postes)
- Fiche 6 :** Coordonnateur pédagogique de l'ITEP Saint-Brieuc
- Fiche 7 :** Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 2 classes)
- Fiche 8 :** Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 3 classes et plus)
- Fiche 9 :** Enseignant référent auprès des élèves en situation de handicap
- Fiche 10 :** Poste spécialisé « dispositif de scolarisation » au collège Beaufeuillage de Saint-Brieuc
- Fiche 11 :** Poste enseignant spécialisé – Maison d'arrêt de Saint-Brieuc
- Fiche 12 :** Poste spécialisé – Coordonnateur de la commission départementale d'orientation (0,5 ETP)
- Fiche 13 :** Adjoint au coordonnateur du pôle enfance de la MDPH
- Fiche 14 :** Coordonnateur du pôle enfance de la MDPH
- Fiche 15 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D – Site de Quévert
- Fiche 16 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D – Sites de Lannion-Paimpol
- Fiche 17 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D – Site de Saint-Brieuc
- Fiche 18 :** Classe relais – Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc
- Fiche 19 :** Classe/atelier-relais ou « classe SAS » (0,5 ETP) et chargé(e) de mission auprès de la PJJ (0,5 ETP)
- Fiche 20 :** Poste en unité d'enseignement pour enfants TSA (Troubles spécifiques du spectre de l'autisme)
- Fiche 21 :** Poste de soutien : scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et élèves allophones nouvellement arrivés en premier degré (EANA)
- Fiche 22 :** Poste de coordonnateur CASNAV en premier degré
- Fiche 23 :** Poste PE – Coordonnateur en UPE2A (unité pédagogique pour élève allophone arrivant) en premier degré à Lamballe – E.E.PU M. Méheut.
- Fiche 24 :** Poste PE – Coordonnateur en UPE2A (unité pédagogique pour élève allophone arrivant) en premier degré à Saint-Brieuc – E.E.PU. Cesson Croix Rouge
- Fiche 25 :** Poste PE – Coordonnateur en UPE2A (unité pédagogique pour élève allophone arrivant) en premier degré à E.E.PU Rostrenen
- Fiche 26 :** Poste PE soutien « EANA - Elèves allophones nouvellement arrivés en premier degré » au Mené – E.E.PU Le Mené Est
- Fiche 27 :** Poste « Plus de maîtres que de classes »
- Fiche 28 :** Postes de conseillers pédagogiques auprès des IEN
- Fiche 29 :** Postes de conseillers pédagogiques auprès de l'IEN ASH
- Fiche 30 :** Poste d'enseignant référent pour les usages du numérique (Erun)
- Fiche 31 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole du Bois Gilbert – Yffiniac
- Fiche 32 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole du Mené Est – site de St-Jacut du Mené
- Fiche 33 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : RPI Plélo Trégomeur – site de Plélo
- Fiche 34 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole des Fontenelles – Langueux
- Fiche 35 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecoles Chatelaudren - Plouagat – Site de Plouagat

POSTES A PROFIL SOUMIS A ENTRETIEN

Fiche 36 : Postes de conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'IEANA

Fiche 37 : Postes de conseiller pédagogique départemental mathématiques auprès de l'IEANA

Fiche 38 : Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire – Secteur du Mené et des Moulins

Fiche 39 : Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire Saint-Brieuc

Fiche 40 : Poste enseignant ressource inclusion – Mission APPUI Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles Neuro-Développementaux

Fiche 41 : Poste enseignant ressource inclusion – Mission APPUI PIAL

Fiche 42 : Poste enseignant ressource – Troubles du spectre de l'autisme (TSA)

MISSIONS SPECIFIQUES SOUMISES A ENTRETIEN

Fiche 43 : Mission de Maitre formateur référent Mathématiques

Fiche 44 : Mission de l'animateur « Ecole du socle »

Fiche 45 :

**Poste d'enseignant de classe maternelle
« Classe passerelle »**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221607C	PLERIN	mat. Harel de la Noë	ECMA	G0106	0,50	SV	605

Le demi-poste est intégré au poste de titulaire de secteur (TRS) G0106 implanté à l'école maternelle Harel de la Noë. C'est ce poste de TRS qui doit être saisi dans la liste de vœux sur i-prof.

MISSIONS

- Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique conforme aux impératifs des programmes et compatibles avec les spécificités des enfants de la structure. L'élaboration de ce projet évolutif pour chaque enfant implique une coopération avec l'éducatrice de jeunes enfants et l'assistante d'accueil.
- Assurer la responsabilité de l'accueil et de la prise en charge sur le temps scolaire des enfants de la structure, le matin, pour des activités ciblées selon des durées bien définies.
- Procéder à l'évaluation et au suivi de l'adaptation scolaire des enfants de « la courte échelle » en coopération avec l'assistante d'accueil, l'éducatrice de jeunes enfants et les parents.
- Assurer la liaison avec l'inspecteur (trice) de circonscription et l'inspection académique.

COMPETENCES

- Avoir une bonne connaissance du développement du jeune enfant et des programmes de l'école maternelle.
- Avoir des qualités de communication et d'écoute
- Etre en capacité de travail en partenariat avec des instances pluridisciplinaires.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès Mme Sylvie Le Guennec, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de St Briec Ouest (tél : 02 96 75 91 41) ou auprès de Mme Myriam Ménager, inspectrice en charge de l'école maternelle (tél : 02 96 75 90 75).

**Poste d'enseignement des langues vivantes étrangères
Itinérant Allemand**

RNE	ECOLE ou CIRCONSCRIPTION	NATURE DE SUPPORT / SPECIALITE		NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221524M	E.E.PU PORDIC	ITIN	G0421	1	SV	1164

Postes itinérants d'enseignement des langues vivantes étrangères (temps plein quotité = 100)

Peuvent se porter candidats, les enseignants titulaires d'une habilitation en langue allemande ou étant susceptible de l'obtenir avant la fin de la présente année scolaire.

Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Mme ROUXEL, Inspectrice de l'Education Nationale de Lannion (Tél : 02 56 30 00 56).

Postes spécialisés : « Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire en collège »

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° Poste
0221127F	BROONS Monnet	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1252
0221623V	DINAN Broussais	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1259
0220197V	GUINGAMP Prévert	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	2	2 SV	1249
0221537B	LAMBALLE S.VEIL	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1255
0221931E	LANNION Coppens	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	2	1 SV / 1 V	1260
0221509W	LOUDEAC Les Livaudières	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	V	1253
0220038X	PLANCOET Chateaubriand	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1245
0220185G	SAINT BRIEUC Le Braz	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1247
0220054P	SAINT BRIEUC Racine	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1246
0221568K	PLOEUC-L'HERMITAGE Guillevic	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1257
0221621T	PLOUFRAGAN La Grande Métairie	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1258
0221542G	PONTRIEUX Charles Brochen	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	V	1256
0221039K	PLERIN J. Léquier	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1251
0221028Y	QUINTIN Le Volozen	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	V	1250
0221513A	SAINT-BRIEUC Léonard de Vinci	ULIS TFC	UPI OPTION D G0145	1	SV	1254

Postes d'enseignant du premier degré et second degré chargé de la coordination d'un dispositif ULIS-collège pour élèves présentant des troubles des fonctions cognitives (TFC).

CADRE GENERAL

L'enseignant coordonnateur en ULIS-collège exerce sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et est placé sous la responsabilité conjointe du Principal du Collège et de l'IEN ASH pour le volet pédagogique.

MISSIONS de l'enseignant coordonnateur en ULIS-collège :

- Dispenser un enseignement adapté aux possibilités des élèves afin de consolider et de développer l'autonomie sociale et scolaire. Enrichir les savoirs scolaires, culturels et sociaux.
- Mettre en œuvre le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) conformément aux décisions prises par la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Coordonner les activités au sein du dispositif ULIS, et assure la liaison avec les personnels des services spécialisés, l'accompagnant humain et les enseignants
- Favoriser l'inclusion en communiquant outils et adaptations aux équipes pédagogiques
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

COMPETENCES

- Connaissance des besoins particuliers des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures d'orientation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange permettant un travail en partenariat, avoir le sens de l'initiative
- Posséder rigueur et capacité d'organisation

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07).

**Poste d'enseignant spécialisé pour l'aide
à la scolarisation en milieu ordinaire**

– 1 poste option B : SAAAIS St Briec : 0,50 ULIS option B + 0,50 SESSAD

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221507U	ST BRIEUC	MARCELLIN BERTHELOT	ST BRIEUC Est	ULEC / ULIS TFV G0175	1	SV	1219

CADRE GENERAL :

Cet enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH à qui il rend compte régulièrement de son emploi du temps

MISSIONS

- Aider et accompagner la scolarisation en milieu ordinaire des élèves pris en charge par un SESSAD, sa mission première est l'enseignement.
- Se rendre régulièrement dans les établissements scolaires afin de reprendre avec les élèves, pris en charge par un SESSAD, les apprentissages qui se sont avérés difficiles.
- Collaborer avec l'enseignant responsable de l'élève pour optimiser la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation
- Apporter à l'enseignant qui accueille l'élève pris en charge par un SESSAD son éclairage d'expert sur l'organisation et l'amélioration possible des activités.
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

L'enseignant spécialisé pour l'aide à la scolarisation en milieu ordinaire doit être consulté en cas de difficulté et donner son avis sur les conditions de scolarisation.

COMPETENCES :

- Connaissance des besoins particuliers des enfants présentant des troubles visuels
- Bonne capacité d'écoute, d'échange permettant un travail en partenariat ; sens de l'initiative et flexibilité
- Rigueur et capacité d'organisation

Les enseignants devront être titulaires du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

Pour ces différents postes, les personnes intéressées devront se renseigner auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07).

**DIPOSITIF ITEP Adjoints (3 postes) :
Saint-Brieuc, Dinan -Léhon et Guingamp**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT ADRESSE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221110M	SAINT- BRIEUC	Bd Pasteur	ST BRIEUC ASH	UEE / ULIS TFC G0176	2	SV/V	1206
0220829G	GUINGAMP	7 rue Saint-Yves	ST BRIEUC ASH	UEE / ULIS TFC G0176	1	SV	1204

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés ;
- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médicosociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09).

CADRE GENERAL

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH les enseignants exerceront sur une unité d'enseignement, au sein du dispositif ITEP géré par les PEEP 22, auprès d'enfants ou adolescents présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC) dans le cadre suivant :

- **Sur le site de Saint-Brieuc situé boulevard Pasteur** : l'enseignant exercera sur une unité d'enseignement auprès d'élèves accueillis à la journée et en internat sur le dispositif ITEP. Un éducateur et une maîtresse de maison sont présents sur les temps de scolarisation.

MISSIONS

- Assurer un enseignement adapté auprès d'élèves présentant d'importantes difficultés psychologiques dont l'expression perturbe les apprentissages
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes afin de **permettre à chacun de se construire un projet personnel**
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Participer avec le coordonnateur pédagogique, en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle du dispositif ITEP, à l'élaboration d'un projet de scolarisation répondant, aux besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève : **la visée à terme, est de revenir à une scolarisation en milieu ordinaire**
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du dispositif ITEP et les enseignants des écoles accueillant des élèves du dispositif sur des temps d'inclusion

COMPETENCES

- Bonne connaissance des spécificités et des besoins particuliers des élèves présentant des troubles des conduites et des comportements
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec une équipe pluri-professionnelle

Les enseignants devront être titulaires du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

Avant de postuler sur ces postes, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

DIPOSITIF ITEP : Saint-Brieuc
Coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement (1 poste)

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221110M	SAINT-BRIEUC	Rue Mermoz	ST BRIEUC ASH	CPUE / ULIS TFC G 0176	1	SV	688

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés ;
 - arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médicosociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09).

CADRE GENERAL

La coordination de l'Unité d'Enseignement est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes. Cet enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH.

Sur Saint-Brieuc, il exerce les fonctions d'enseignant et de coordonnateur.

- **Pour mi-temps une activité d'enseignement sur l'unité d'enseignement située 8 rue Mermoz** : l'enseignant exercera auprès d'élèves, présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC), accueillis à la journée et en internat sur le dispositif ITEP. Un éducateur et une maîtresse de maison sont présents sur les temps de scolarisation.

- **Pour mi-temps une activité de coordonnateur pédagogique** : l'organisation du dispositif ITEP sur plusieurs sites implique la mobilité du coordonnateur.

MISSIONS - Le coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement du dispositif ITEP :

1. Est associé à la concertation qui s'établit entre la MDPH, les familles et l'équipe de l'institut lors de la demande d'admission d'un enfant ;
2. Participe avec le directeur et le médecin à la répartition des enfants dans les divers groupes situés sur chacun des sites. Il est aussi informé de toute absence ou sortie d'élèves scolarisés, quel que soit le site ;
3. Assure le lien avec les enseignants des écoles d'origine afin de favoriser au mieux la scolarisation ;
4. Participe aux réunions organisées par le directeur en vue d'assurer la bonne coordination de l'ensemble des actions éducatives thérapeutiques et pédagogiques dont bénéficie chaque enfant ;
5. Consulte régulièrement et informe les enseignants de chaque site, leur transmet tout élément nécessaire à l'organisation du suivi pédagogique des élèves, en lien avec les responsables du dispositif et, anime l'équipe pédagogique. Du fait d'une organisation pédagogique articulée sur plusieurs sites, le coordonnateur devra maîtriser l'outil informatique et les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation et d'un emploi du temps construit et validé, le coordonnateur pédagogique est garant de la mission de l'unité d'enseignement. Il appartient au coordonnateur et à l'équipe enseignante, d'appliquer ces principes et d'adapter le dispositif de scolarisation sur chacun des sites. A cette fin, la scolarisation des élèves s'effectuera pour partie dans les classes rattachées au dispositif et, autant que de besoin, progressivement dans des établissements scolaires partenaires.

COMPETENCES

- Une bonne connaissance des problématiques spécifiques des élèves avec difficultés psychologiques et de l'enseignement adapté
- Une expérience de travail en partenariat avec des services du médico-social
- Une disponibilité importante et de très grandes qualités relationnelles

Il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction du dispositif ITEP afin de connaître le projet d'établissement. **Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de ce dispositif. Avant de postuler sur ces postes, les personnes intéressées devront se renseigner auprès de la direction du dispositif ITEP (02 96 78 19 09) et prendre contact avec l'IEN ASH, madame Rachel LE FLOC'H (02 96 75 90 07)**

Réf. relatives aux conditions de nomination du coordonnateur : arrêté du 2-4-2009, article 5a) ; JO du 8-4-2009.

Le poste de coordonnateur pédagogique est soumis à entretien concerté entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social.

Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 2 classes)

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221105G	TREVOU TREGUIGNEC	SANATORIUM MARIN DE TRESTEL	CPUE / ULIS TFM G0177	1	SV	694
0221661L	ST CAST LE GUILDON	INSTITUT MEDICO EDUCATIF	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	349
0221101C	LANGUEDIAS	IME LES AMIS DE BEL AIR	CPUE / ULIS TFC G0176	1	V	687

*en cas de vacance du poste, la nature du support sera transformée en CPUE

DESCRIPTIF DU POSTE

- Réf : - Décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés
 - Arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé
 (BO n°17 du 23/04/09)

La coordination de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes certifications équivalentes.

MISSIONS

- Enseigner auprès d'élèves en situation de handicap
- Mettre en œuvre de façon concertée le volet pédagogique du Projet Personnel de Scolarisation de chaque élève accueilli dans l'établissement à travers un enseignement spécialisé,
- Organiser la mise en œuvre de tout dispositif d'enseignement concourant à la réalisation du Projet Personnalisé de Scolarisation, au service du parcours de formation de l'élève,
- Participer aux réunions de coordination et de promotion de la scolarisation,
- Mettre en œuvre un travail de partenariat avec l'ensemble des personnels de l'établissement.
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

Il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction de chaque l'établissement afin de connaître le projet d'établissement.

Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de certains établissements.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

Le poste est soumis à validation concertée entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social ou sanitaire conformément à l'arrêté du 2 avril 2009 :

« ...La coordination pédagogique de l'unité d'enseignement est assurée par le directeur de l'établissement ou, le cas échéant, par un enseignant désigné par l'inspecteur d'académie directeur académique après concertation avec le directeur de l'établissement ou du service... »

Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 3 classes et plus)

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/ SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221562D	PLERIN	CENTRE HELIO MARIN Saint-Laurent	CPUE / ULIS TFM G 177	1	V	695
0221102D	DINAN	I.M.E. Les Vallées	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	350
0221510X	ST BRIEUC	I.M.E. Du Valais	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	348
0221564F	PLEMET	I.M.E. Belna	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	689
0221663N	ST BRIEUC	I.M.E. Guy Corlay	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	690
0221665R	MINIHY TREGUIER	I.M.E. Ker An Heol	CPUE / ULIS TFC G0176	1	V	692
0221752K	PLAINTEL	I.M.E. Les Mauriers	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	693
0221664P	LOUDEAC	I.M.E. Saint-Bugan	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	691

**en cas de vacance du poste, la nature du support sera transformée en CPUE*

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés

- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé

(BO n°17 du 23/04/09)

La coordination de l'unité d'enseignement est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

MISSIONS

- Enseigner auprès d'élèves en situation de handicap
- En collaboration avec le directeur de l'établissement, fixer et garantir les modalités de fonctionnement de l'unité d'enseignement
- Coordonner l'activité des professeurs des écoles et détermine les emplois du temps et les services dans le cadre des dispositions réglementaires
- Promouvoir et organiser les temps de scolarisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement
- Etre associé aux décisions d'orientation des jeunes et au suivi des scolarisations en milieu ordinaire
- Tenir le suivi des documents relatifs à la scolarité des élèves (être informé des entrées, sorties et absences, et participe aux réunions d'admission des enfants ou adolescents)
- Participer aux réunions de coordination des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques dont bénéficient les jeunes au sein de l'établissement.
- Assurer la mission de personne ressource auprès des partenaires

Cette coordination s'exerçant dans le cadre du fonctionnement global de l'établissement (projet d'établissement, projet éducatif, thérapeutique et pédagogique).

Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de certains établissements.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

Le poste est soumis à validation concertée entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social et sanitaire conformément à l'arrêté du 2 avril 2009 :

« ...La coordination pédagogique de l'unité d'enseignement est assurée par le directeur de l'établissement ou, le cas échéant, par un enseignant désigné par l'inspecteur d'académie directeur académique après concertation avec le directeur de l'établissement ou du service... »

**Enseignant référent
auprès des élèves en situation de handicap**

RNE	COMMUNE	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221127F	BROONS collège J. Monnet	REF G0000	1	SV	1197
0221623V	DINAN collège F. Broussais	REF G0000	1	SV	1200
0220038X	PLANCOET clg Chateaubriand	REF G0000	1	SV	1192
0220197V	GUINGAMP collège J. Prévert	REF G0000	1	SV	1193
0221931E	LANNION collège Y. Coppens	REF G0000	1	SV	1201
0221991V	PAIMPOL collège Chombart de Lauwe	REF G0000	1	SV	1202
0221537B	LAMBALLE Collège Simone VEIL	REF G0000	1	SV	1199
0221039K	PLERIN collège J. Lequier	REF G0000	1	SV	1196
0221028Y	QUINTIN collège Le Volozen	REF G0000	1	SV	1194
0221038J	ROSTRENNEN collège E. Herriot	REF G0000	1	SV	1195
0221513A	ST BRIEUC collège L. de Vinci	REF G0000	1	SV	1198

Postes d'enseignant du premier degré et second degré

DESCRIPTIF DU POSTE

L'enseignant référent est un enseignant spécialisé titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes

- qui exerce les fonctions de référent auprès des élèves handicapés du département afin d'assurer sur l'ensemble du parcours de formation, la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.

Il travaille en lien étroit avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

- Cet enseignant contribue, sur son secteur d'intervention, à l'accueil, à l'information et au conseil de l'élève, de ses parents ou de son représentant légal et des équipes pédagogiques. Il est chargé de rassembler et de synthétiser les éléments de l'évaluation des besoins et des compétences du jeune réalisée en milieu scolaire.

- Cet enseignant est chargé de réunir et de coordonner l'Equipe de Suivi de la Scolarisation pour chacun des élèves handicapés dont il est le référent.

- Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation.

- Le secteur d'intervention des enseignants référents est fixé par décision du DASEN. Il comprend nécessairement des établissements scolaires du premier et du second degré ainsi que les établissements de santé et médico-sociaux, de manière à favoriser la continuité des parcours de formation.

- Il rend compte de son activité au niveau départemental (à l'IEN ASH tableau de bord ASH) et de la scolarisation des élèves en situation de handicap à partir des enquêtes nationales annuelles (à la DGESCO).

PROFIL SOUHAITE

- Bonne connaissance de la politique de scolarisation des enfants en situation de handicap, en particulier de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005.

- Bonnes aptitudes au travail en équipe et en partenariat

- Bonnes connaissances de l'outil informatique (tableur, traitement de textes)

- Grande aptitude à la communication

- Grande souplesse organisationnelle et réelle disponibilité horaire

- Disponibilité calendaire pour assurer la continuité du service.

- Très bonne connaissance et utilisation de l'outil informatique (bureautique, base de données) et de communication

Module de professionnalisation « exercer comme enseignant référent ou secrétaire CDO ou minimum de deux ans d'ancienneté dans une autre option.

⇒ **Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)**

Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste spécialisé « dispositif de scolarisation » - collège Beaufeuillage, Saint-Brieuc

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220195T	SAINT BRIEUC Beaufeuillage	ULIS	UPI OPTION D G0145	1	SV	1248

Postes d'enseignant du premier degré et second degré chargé de la coordination d'un dispositif ULIS-collège pour élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles des conduites et des comportements

CADRE GENERAL

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes certifications équivalentes.

L'enseignant coordonnateur du dispositif de scolarisation implanté sur le collège Beaufeuillage exerce sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH à qui il rend compte régulièrement de son emploi du temps.

Cet enseignant est placé sous la responsabilité conjointe du Principal du Collège et de l'IEN ASH pour le volet pédagogique, il scolarisera des adolescents présentant des troubles psychiques ou des troubles des conduites et des comportements dans le cadre suivant :

- **Sur le collège Beaufeuillage** : sur des créneaux distincts, l'enseignant exercera auprès d'adolescents issus des dispositifs ITEP ou suivis par l'hôpital de jour pour adolescents :

- Un groupe d'élèves (effectif maximal de 6) suivis par l'hôpital de jour pour adolescents de Saint-Brieuc
- Un groupe d'élèves (effectif maximal de 6) issus du dispositif ITEP
- Un groupe d'élèves (effectif maximal de 6) issus du dispositif ITEP-ado

- **Sur le site de l'hôpital de jour pour adolescents (situé 23, rue Georges Palante)** : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation.

L'objectif pédagogique est la poursuite des apprentissages scolaires pour envisager, dans les meilleurs délais, un retour à la scolarité en milieu ordinaire.

MISSIONS de l'enseignant coordonnateur en ULIS-collège :

- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes afin de **permettre à chacun de se construire un projet personnel**
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante de l'hôpital de jour, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- En partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle du dispositif ITEP participer à l'élaboration d'un projet de scolarisation répondant aux besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève : **la visée à terme, est de revenir à une scolarisation en milieu ordinaire**
- Participer à différents temps de synthèse en collaboration avec les personnels des équipes des dispositifs ITEP et de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

COMPETENCES

- Bonne connaissance des problématiques spécifiques des élèves avec difficultés psychologiques et de l'enseignement adapté
- Expérience de travail en partenariat avec des services de soins et des services du médico-social.
- Bonne connaissance des programmes de l'école primaire et de ceux du collège.
- Volonté de participer à l'évolution du dispositif en partenariat et en concertation avec les responsables des structures concernées (collège – hôpital de jour – dispositif ITEP).
- Disponibilité importante et de très grandes qualités relationnelles.
- Positionnement adapté sur le rôle et le statut des dispositifs de scolarisation

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste enseignant spécialisé
Maison d'arrêt de Saint-Brieuc (0221885E)**

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/ SPECIALITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° Poste
0221885E	Maison d'arrêt St Brieuc	SEGPA Enseigner en milieu pénitentiaire ou CEF	ISES E1D SPE C0071	SV	1153

Postes d'enseignant du premier et second degré

- Candidat titulaire du CAPSAIS ou CAPA-SH option F ou du CAPPEI ayant de préférence une expérience en formation d'adultes.
- L'enseignant nommé s'engage à suivre l'intégralité des sessions de formation organisées conjointement par les ministères de l'Education Nationale et de la Justice et à s'adapter aux différentes contraintes de service liées à ce poste.
- Au cours de la première année de fonction, il reste titulaire du poste qu'il occupait précédemment.
- L'enseignement à des adultes ou des mineurs en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation à un diplôme pour un public spécifique (préparation aux examens CFG-DNB, lutte contre l'illettrisme)
- Mise en œuvre et accompagnement des enseignements à distance.
- Ces actions d'enseignement s'accompagnent de tâches de coordination et de concertation (notamment avec les responsables de l'Unité Pédagogique Régionale).
- Des capacités à travailler en équipe, à respecter les règles de sécurité et de fonctionnement d'un établissement pénitentiaire sont absolument nécessaires.

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste spécialisé**Coordonnateur de la commission départementale d'orientation (0,5 ETP)**

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220092F	ST BRIEUC	IEN ST-BRIEUC ASH	ACEN	0.5	SV	486

Ce poste est intégré à la liste des postes de titulaires de secteur (TS) et est implanté à la circonscription de Saint-C'est ce poste de TS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-PROF

MISSIONS DU SECRETARIAT CDO:

Les enseignants secrétaires de CDOEA sont des spécialistes de la scolarisation des élèves en grande difficulté scolaire.

Ils développent une expertise dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et du suivi des projets des élèves.

- En lien avec les IEN CCPD et les chefs d'établissements du second degré : réception et vérification des dossiers de demande d'orientation vers les EGPA.
- Organisation des Commissions techniques d'orientation : calendrier, convocations, invitations des familles, préparation des dossiers.
- En commission : présentation des dossiers, mise à jour des relevés de décisions.
- Préparation et organisation des CDO plénières (élaboration des listes avec avis, convocations, calendrier...).
- Mise à jour régulière du tableau des effectifs scolarisés en EGPA notamment en lien avec la MDPH (prise en compte des élèves handicapés scolarisés en EGPA).
- Suivi des projets pédagogiques des SEGPA – Rôle de conseil

COMPETENCES ATTENDUES :

- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique
- Maîtrise des outils de bureautique : tableur, traitement de textes, courriels.
- Compétences pédagogiques et didactiques-
- Qualités relationnelles. Discrétion et réserve professionnelle – capacité relationnelle à entrer en communication avec l'ensemble des partenaires
- Disponibilités et flexibilités horaires.
- Adaptabilité calendaire pour assurer la continuité du service public.

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Les candidats titulaires du titre requis (CAFIPEMF exigé) seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste spécialisé
Adjoint au coordonnateur du pôle enfance de la MDPH

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221945V	ST BRIEUC	IEN ST-BRIEUC ASH	TS Ratt. MDPH	1	V	1165

Poste d'enseignant du premier et second degré

MISSIONS :

Le/la coordonnateur/trice adjoint participe aux missions d'information, d'instruction et d'orientation des demandes assurées par la MDPH, concernant le public enfant.

Sous l'autorité du coordonnateur/trice du pôle Enfance de la MDPH, il/elle assure le lien avec les partenaires du secteur de la scolarisation. Il/elle est en contact plus particulièrement avec les enseignants référents et les représentants des établissements et services médico-sociaux.

C'est un professionnel mis à disposition de la MDPH par la direction académique des services départementaux de l'Education nationale (autorité hiérarchique de l'IEN ASH et fonctionnelle de la directrice de la MDPH).

Au titre de l'organisation et la coordination administrative, il/elle assure :

- l'examen, le contrôle de la recevabilité des demandes et l'instruction concernant les demandes d'aides humaines, notamment en priorisant l'examen des renouvellements de droit ;
- l'accompagnement, la préparation et l'animation des différentes équipes d'évaluation ;
- le lien avec les enseignants référents sur les situations individuelles complexes dans le cadre de la « Réponse accompagnée pour tous » ;
- la formalisation des décisions de la CDAPH.

Au titre de l'animation et de la coordination du partenariat, il assure :

- l'animation des partenariats et des relations avec les professionnels médico-sociaux, para-médicaux, et libéraux pour sensibiliser à la nécessité de recourir de manière adaptée aux dispositifs du handicap ;
- le conseil technique auprès des professionnels, des partenaires.

COMPETENCES ET QUALITE ATTENDUES :

- Aptitude indispensable pour le travail en équipe et à la communication
- Qualités relationnelles et organisationnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances dans le domaine du handicap et de la compensation
- Disponibilités et flexibilités horaires.
- Adaptabilité calendaire pour assurer la continuité du service public

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Coordonnateur du pôle enfance de la MDPH

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221945V	ST BRIEUC	IEN ST BRIEUC ASH	TS Ratt. MDPH	1	SV	1165

Poste d'enseignant du premier et second degré

Direction : MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES.

Service : Pôle Enfance

Intitulé du poste : Coordonnateur Pôle Enfance – Catégorie A

Résidence administrative : Plérin

Taux d'Emploi : temps plein

Astreintes particulières : pas d'astreinte mais flexibilité des horaires en fonction des besoins

Prévention des risques (observations particulières) : Néant

DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous la responsabilité fonctionnelle du Directeur de la MDPH et de la Responsable de coordination des pôles, au sein d'une équipe d'au moins 10 agents, le Coordonnateur du pôle enfance est garant du bon fonctionnement du dispositif et du processus d'instruction pour toutes les personnes en situation de handicap de moins de 20 ans présentant une demande de compensation du handicap, excepté les demandes de compensation financières, instruites par deux autres coordonnateurs. Personnel mis à disposition de la MDPH par la direction académique des services départementaux de l'éducation nationale des Côtes d'Armor, cet agent est sous la responsabilité hiérarchique de l'IEN ASH.

Il établit les liens nécessaires avec les enseignants référents durant toute l'instruction de la demande, il anime l'équipe technique chargée d'élaborer une proposition de compensation, il entretient les liens avec les partenaires et les familles et contrôle les décisions notifiées aux familles et aux partenaires.

Les enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap sont des spécialistes de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Ils développent une expertise dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et du suivi des projets des élèves.

DESCRIPTION DES TACHES

- Organiser et coordonner le travail des secrétaires ;
- Etre garant de toutes les étapes d'instruction, de la conduite de l'évaluation en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (équipe composée de médecin, travailleur social, enseignant spécialisé, psychologue scolaire, responsable d'établissement ou de service médico-social), de l'implication et de l'information de la personne en situation de handicap ou de son représentant légal ;
- Organiser et animer les équipes techniques, en vue d'élaborer le plan personnalisé de scolarisation (PPS) ;
- Présenter les demandes aux membres de la CDAPH ;
- Veiller à la conformité du contenu et de la mise en forme des décisions ;
- Rédiger les mémoires de contentieux et représenter la MDPH aux audiences devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité (TCI) ;
- Participer aux actions qui se situent dans l'environnement de la MDPH (projets, forums, temps d'échanges et de communication, relations avec les Établissements et services médico-sociaux, sanitaires etc.) ;
- Participer (en lien avec la direction) à l'élaboration de partenariats, à des réunions départementales, régionales, nationales ;
- Participer à l'analyse des statistiques pour la production du rapport annuel d'activités de la MDPH.

COMPETENCES ET QUALITES SOUHAITEES

- Connaître le cadre de son action et sa mise en œuvre dans le contexte local ;
- Maîtriser la démarche et les outils pour concevoir les projets individuels des élèves et leur mise en œuvre ;
- Contribuer aux travaux d'une équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans une démarche globale de coopération ;
- Connaissance et expérience dans le domaine médico-social, connaissance du système éducatif et particulièrement dans le secteur du handicap ;
- Sens du travail en équipe, bonne capacité relationnelle et d'adaptabilité ;
- Bonnes capacités de synthèse et de rédaction ;
- Expérience d'encadrement ;
- Maîtrise dans l'utilisation des outils informatiques, compte tenu de la Gestion dématérialisée des dossiers des usagers de la MDPH depuis la mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED) ;
- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique.

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D Site de Quévert
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/ SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221947X	Quévert	Le Petit Prince	UEE - ULIS TFC G0176	1	V	1214

CADRE GENERAL

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, en lien avec l'inspectrice de la circonscription de Dinan sud, l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation implanté sur l'hôpital de jour « La Rose des Vents », établissement sanitaire, situé 1 rue des Alouettes sur la commune de Quévert, accueillant des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement.

MISSIONS

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Coordonner le suivi scolaire dans le cadre d'une scolarisation partagée entre le site de l'hôpital de jour et l'école de référence
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du service de soins et les enseignants des écoles
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

COMPETENCES

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle de l'hôpital en respectant les directives de l'Education nationale

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

Avant de postuler sur ces postes, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D
Sites de Lannion, Paimpol**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° Poste
0220942E	Lannion	Pen An Ru	TRS G0145	ULIS TFC G0176	0.75	V	613
0220701T	Paimpol	Le Bras			0.25		

Ce poste est intégré aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0145 et implanté à l'école élémentaire Pen Ar Ru de Lannion. Ce poste figure sur la liste des postes de TS avec spécialité. C'est ce poste de TRS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur l-prof.

CADRE GENERAL

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, en lien avec les inspecteurs des circonscriptions de Lannion et de Paimpol, l'enseignant scolarisera des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement dans le cadre suivant :

- Sur Lannion : l'enseignant exercera sur le dispositif inclusif de scolarisation implanté sur l'école de Pen Ar Ru pour ¾ de son temps de travail
- Sur Paimpol : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation implanté sur le site de l'hôpital de jour (*situé 36 rue du Général Leclerc*) pour ¼ de son temps de travail, soit 1 journée par semaine.

Cette organisation implique la mobilité de l'enseignant.

MISSIONS

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves : sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour de Paimpol et sur le dispositif inclusif de scolarisation de l'école élémentaire de Pen Ar Ru à Lannion.
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec les équipes soignantes des sites de Lannion et Paimpol, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Travailler en partenariat avec les différents personnels des services de soins et les enseignants de l'école
- Sur le site de Paimpol : sur certaines périodes (notamment au premier semestre), se rendre, au regard des projets individuels des élèves sur leurs lieux de scolarisation afin d'aider les enseignants à mettre en œuvre des enseignements adaptés répondant aux besoins spécifiques des élèves suivis par l'hôpital de jour
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

COMPÉTENCES

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec des équipes pluri-professionnelles

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

Avant de postuler sur ces postes, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Enseignant spécialisé en Hôpital de jour–Site de Saint-Brieuc

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° Poste
0220519V	St-Brieuc	Les merles	UEE - ULIS TFC G0176	1	V	1203

CADRE GÉNÉRAL

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH en lien avec l'inspecteur de la circonscription de Saint-Brieuc Est, l'enseignant scolarisera des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement dans le cadre suivant :

En école : l'enseignant exercera, le lundi, mardi, jeudi & vendredi matin, sur le dispositif inclusif de scolarisation implanté sur l'école des Merles

Sur le site de l'hôpital de jour (situé 8 boulevard Hoche) : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation

MISSIONS

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves : sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour et sur le dispositif inclusif de scolarisation de l'école des Merles
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Elaborer, en partenariat avec l'équipe soignante de l'hôpital de jour, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du service de soins et les enseignants de l'école des Merles
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

COMPÉTENCES

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec une équipe pluri-professionnelle

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

Avant de postuler sur ces postes, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Classe relais
Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220185G	ST BRIEUC	Collège A. Le Braz	CLR E1D SPE C0071 option F	1	SV	648

Ce poste est placé sous autorité conjointe de l'IEN ASH et de l'IEN IO.

La finalité essentielle de cette classe consiste à favoriser, par un accueil spécifique et temporaire, une réinsertion effective des élèves dans une formation ordinaire sous statut scolaire ou dans une formation en alternance.

Y sont scolarisés à temps partiel en priorité des jeunes de 14 à 16 ans qui, en grande difficulté scolaire et personnelle sont dans un processus de décrochage scolaire ou en ont été exclus. Le travail s'effectue en partie avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les partenaires territoriaux.

Les objectifs doivent permettre aux jeunes accueillis de :

1. Se construire un projet personnel et professionnel,
2. Reprendre et poursuivre les apprentissages fondamentaux,
3. Se socialiser dans le groupe, accepter les règles de la vie collective
4. Se situer par rapport à la loi,
5. Favoriser ainsi le retour dans un établissement scolaire ou l'engagement dans un cursus d'apprentissage et/ou de formation professionnelle.

DESCRIPTIF DU POSTE

En collaboration avec les professionnels partenaires, appréhender le jeune dans sa globalité, en tant que personne (et non seulement en tant qu'élève), dans son environnement familial et social, dans sa culture, son langage, ses habitudes de vie. Construire avec celui-ci un plan de formation personnalisé et un contrat de vie dans l'Ecole qui tiennent compte de ses savoirs, savoir-faire et de ses comportements.

Mobiliser toutes les ressources pour mettre en œuvre le projet personnel de chaque jeune après avoir recensé les compétences nécessaires **à l'interne** de l'Education nationale (équipe pédagogique, chefs d'établissement d'origine et d'accueil, Conseillers d'Orientation Psychologues, personnel médico-social, équipe médicale...) et **à l'externe** (travailleurs sociaux, associations, justice, entreprises...)

Construire et gérer le groupe d'élèves en fonction des personnalités présentes. Construire et mettre en œuvre des stratégies individualisées d'apprentissage. Toute cette démarche ne peut se concevoir que dans des actes d'enseignement adaptés à la problématique de chacun des jeunes accueillis.

COMPETENCES SOUHAITEES : (en complément des compétences explicitées dans le référentiel de Professeurs des Ecoles et du référentiel de CAPA-SH option F ou du CAPPEI)

- connaissance des différents réseaux d'aide aux élèves et d'accompagnement éducatif,
- préparation et suivi de l'alternance en entreprise,
- maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- capacité à présenter les dossiers à la commission d'admission en classe relais.

QUALITES ATTENDUES :

- aptitude au travail et à l'animation d'équipe,
- capacités relationnelles d'écoute et de dialogue avec des élèves à besoins spécifiques

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de monsieur Lionel Le Gruiec, IEN IO (02 96 75 90 09) ou de madame Rachel LE FLOC'H, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Classe/atelier-relais ou « classe SAS » (0,5 ETP)
et chargé(e) de mission auprès de la PJJ (0,5ETP)**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221513A	ST-BRIEUC	Collège Léonard de Vinci	CLR E1D SPE C0071	1	V	649

Ce poste est placé sous autorité conjointe de l'IEN IO et de l'IEN ASH. Il est composé de 0,5 ETP pour la classe-atelier relais, poste implanté au collège Vinci à St Brieuc et de 0,5 ETP pour la mise à disposition de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse.

➤ **MISSION CLASSE/ATELIER-RELAIS OU « CLASSE SAS »**

Cette classe a pour finalité, par un accueil spécifique d'une durée moyenne de quatre semaines, de favoriser la réinsertion effective des élèves dans une formation ordinaire, sous statut scolaire.

Sur ce dispositif, sont scolarisés, à temps partiel, des jeunes relevant du collège aux situations diverses (déscolarisation, rupture familiale...) dont le parcours antérieur nécessite la mise en œuvre d'un bilan pédagogique en vue de proposer une affectation pertinente dans le cadre d'un parcours ordinaire ou adapté.

Descriptif des missions :

- Appréhender le jeune dans sa globalité, construire avec celui-ci un plan de formation personnalisé et un contrat de vie qui tiennent compte de ses possibilités ;
- Mobiliser toutes les ressources pour mettre en œuvre le projet personnel de chaque jeune après avoir recensé l'ensemble des compétences humaines nécessaires tant sur le plan scolaire que partenarial ;
- Mettre en œuvre des stratégies individualisées d'apprentissage.

➤ **MISSION AUPRES DE LA PJJ**

Ce poste répond, sur le plan départemental, à la collaboration des services de l'Education nationale et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le but de lutter contre l'exclusion scolaire et la déscolarisation.

Descriptif des missions : *(celles-ci sont définies en partenariat par la PJJ et l'EN)*

- Faciliter l'accès à la scolarisation et à la qualification des jeunes pris en charge par la PJJ
- Améliorer les procédures de repérage, participer à l'évaluation scolaire de jeunes déscolarisés ;
- Coordonner et développer les relations partenariales ;
- Contribuer à la scolarisation en tenant compte de la spécificité partenariale du poste ;
- Faciliter la scolarisation totale ou partielle dans les dispositifs communs, le lien entre classe relais, MLDS, CIO...
- Elaborer des stratégies de scolarisation en cohérence avec les parcours individuels.

Modalités d'action :

- Prendre en charge, pour des activités scolaires, certains jeunes (en groupe ou individuellement) accueillis par les structures de la PJJ (ou habilitées), afin d'organiser et de mettre en œuvre un enseignement permettant d'observer et d'évaluer les aptitudes des élèves et la reprise des apprentissages fondamentaux.
- Participer, au sein de diverses réunions, à l'élaboration et à l'harmonisation de stratégies de travail
- Assurer la liaison et le suivi avec les équipes des établissements scolaires concernés
- Rendre compte régulièrement, par des bilans, de son activité à l'Education nationale comme à la PJJ

Qualités souhaitées :

- Aptitude au travail et à l'animation d'équipe,
 - Capacités relationnelles d'écoute et de dialogue avec des élèves aux profils particuliers
- ⇒ **Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de monsieur Lionel Le Gruiec, IEN IO (02 96 75 90 09)**

Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste en unité d'enseignement pour enfants TSA (Troubles spécifiques du spectre de l'autisme)

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221432M	ST-BRIEUC	E.E.PU Yves Dollo	UEE - ULIS TSA G0178	1	SV	1218

Le plan autisme 2013- 2017 prévoit la création d'unités d'enseignement (UE) en classes maternelles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants porteurs de troubles spécifiques du spectre de l'autisme (TSA) dès la petite enfance, en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées, telles que recommandées par la HAS et l'ANESM en 2012.

IMPLANTATION

Cette unité d'enseignement est implantée à l'école primaire Yves Dollo à Saint-Brieuc.

L'UE s'appuie sur le cahier des charges exposé dans l'instruction interministérielle – n° DGCS /SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014.

PROFIL DU CANDIDAT

- Enseignant titulaire, expérimenté de préférence dans le domaine de l'autisme.
- L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

MISSION de l'enseignant identifié comme le coordonnateur de l'UE

« Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement ou du service, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social. A ce titre :

- il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;
- il supervise, s'il y a lieu, l'organisation des groupes d'élèves ;
- il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves, au sein même de l'établissement ou du service, ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements ;
- il travaille en lien avec les enseignants référents des élèves de l'unité d'enseignement, en vue de favoriser au mieux le déroulement de leur parcours de formation,
- il assure le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires.

Il est le garant de la conception, de la mise en œuvre et de la régulation des projets d'apprentissage des élèves concernés, dans le cadre des programmes nationaux.

COMPÉTENCES attendues en termes de connaissances

- solides connaissances des troubles du spectre autistique ;
- expérience pédagogique en ASH avérée ;
- connaissance des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés.
- maîtrise des théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages ;
- maîtrise des programmes en vigueur, notamment du cycle 1.

COMPETENCES attendues en termes de capacités et savoir-faire

- faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique ;
- travailler en équipe pluri-catégorielle et avec des partenaires pluri-professionnels ;
- savoir analyser une situation de handicap et dégager les besoins de l'élève en termes scolaires ;
- coordonner les actions de l'équipe enseignante et des partenaires extérieurs de l'école dans le cadre du projet individuel de chaque élève ;
- mettre en œuvre les aides pédagogiques préconisées ;
- évaluer régulièrement les actions engagées ;
- respecter le secret professionnel et faire preuve de la confidentialité et de la discrétion nécessaires à chaque situation ;
- évaluer les situations critiques et/ou d'urgence.
- prendre la distance nécessaire à l'analyse des problématiques liées au handicap ou à la maladie.
- faire preuve de disponibilité pour des réunions hors temps scolaire ;
- suivre les formations proposées et se tenir informé de toutes les évolutions de l'accompagnement de ces élèves à besoins particuliers.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Relations fonctionnelles en interne :

IEN ASH et IEN de la circonscription ; Enseignant(s) Référent(s) ; Equipe pluridisciplinaire de l'établissement médico-social ; Equipe enseignante de l'école d'implantation

Relations fonctionnelles en externe :

Direction académique des Côtes d'Armor ; Agence régionale de santé (ARS) ; MDPH ; Etablissement et service médico-social de référence ; AVS, le cas échéant ; Familles

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame **Rachel LE FLOC'H**, IEN en charge de l'ASH, au 02.96.75.90.07.

Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste de soutien : Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et « élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) en premier degré

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° poste
0221711R	GUINGAMP	E.E.PU La Chesnaye	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0,75 0,25	SV	607
0221042N	LANNION	E.E.PU Woas Wen	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0,50 0,25	SV	606
0220326 K	PLOUFRAGAN	E.E.PU Louis Guilloux	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0,25 0,25	SV	621
0221045S	LOUDEAC	E.E.PU J.VERNE	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0,25 0,25	V	3003
0221947X	QUEVERT	E.E.PU Le Petit Prince	ECEL	EFIV (G0107)	0,25	SV	608

Ces postes de soutien sont intégrés aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0107 et implantés respectivement à E.E.PU La Chesnaye à Guingamp, E.E.PU Woas Wen à Lannion et E.E.PU Le petit prince à Quévert et E.E.PU Loudéac. Ces postes figurent sur la liste des postes de TS avec spécialité. Ce sont ces postes de TRS qui devront être saisis dans la liste des vœux sur l-prof.

Le poste de Ploufragan est rattaché au poste de CASNAV rattaché à l'IENA. (cf. fiche 22).

MISSIONS SCOLARISATION ET SCOLARITE DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINERANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV)

- Aider les enseignants des classes ordinaires dans le suivi scolaire des élèves.
- Organiser et mettre en œuvre le soutien aux élèves intégrés en classe ordinaire.
- Mettre en place des outils de suivi pédagogique de l'école au collège.
- Travailler en partenariat : familles, associations, collègues.
- Participer au groupe départemental de suivi de la scolarisation des enfants du voyage

Les enseignants travailleront pour l'un, sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Guingamp Nord et pour l'autre de l'IEN de la circonscription de LANNION (pour le poste de T.R.S rattaché à LANNION).

EXPERIENCE SOUHAITEE

- Avoir enseigné auprès d'élèves en difficulté.
- Connaître les populations accueillies.
- Posséder des compétences confirmées en enseignement / apprentissage de la langue orale et écrite.
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée.
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe.

MISSIONS SOUTIEN « ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES EN PREMIER DEGRE (EANA)

Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :

- Définir en concertation avec l'IEN et le-la directeur-riche des écoles concernés un protocole d'accueil des EANA
- Accueillir les EANA avec l'ensemble de l'équipe éducative selon ce protocole
- Accompagner, conseiller et informer tout au long de l'année
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille

Missions de coordination pédagogique :

- Evaluer les compétences linguistiques et scolaires des EANA
- Contribuer au bilan diagnostique des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Partager son expertise en FLS/FLSco auprès des enseignants : conseiller, partager des ressources du CASNAV ; le cas échéant, animer des réunions de concertations
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation
- Transmettre les documents de continuité ou une fiche de suivi pédagogique permettant d'informer les professeurs de collège

Missions de coordination administratives et institutionnelles :

- Participer à l'élaboration des demandes de formation de proximité concernant les EANA
- Participer aux groupes de travail départemental sous la responsabilité de l'IEN missionnée, aux réunions d'information
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- Rédiger un bilan d'activité annuel

•EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :

- Avoir suivi une formation auprès d'un organisme spécialisé en didactique des langues étrangères (ex : une unité de valeur en Français langue seconde), avoir une expérience d'assistant à l'étranger avec une licence de langue étrangère,...
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée
- Expérience d'enseignement en cycle 2 (connaissances de la didactique de l'enseignement de la lecture, de l'enseignement langue orale et écrite,...)
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Valérie LECOEUR IEN Dinan Sud au 02. 96. 39. 15. 00.

Les candidats titulaires du titre requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste coordonnateur départemental CASNAV en premier degré
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221840F	SAINT-BRIEUC	IENA	CASNAV	CASNAV (G0107)	0.50	SV	621
0220326K	PLOUFRAGAN	E.E.PU L.Guilloux	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0.25 0.25		

Le poste est rattaché à l'IENA

- **MISSIONS Coordonnateur-trice CASNAV :**

Accueillir les élèves et les familles :

- Favoriser la scolarisation des élèves et réduire les délais d'attente
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Définir avec les équipes éducatives, les modalités de scolarisation les plus adaptées sur la base de ces évaluations, tout en respectant le cadre départemental (classe d'âge notamment)
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille
- Assurer l'information des différents partenaires institutionnels de l'école

Accompagner les équipes pédagogiques par :

- La diffusion de différents appuis didactiques, pédagogiques, documentaires mutualisés par le CASNAV
- Des actions de formation et de formations diverses : réunions, animations pédagogiques, stages départementaux du PAF, accompagnement de groupes de secteur, dialogue avec les enseignants ressources dans les écoles, conseils donnés aux formateurs, accompagnement à la certification FLS, ...
- L'accompagnement des équipes pédagogiques dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation

Faire partie d'un réseau CASNAV pour :

- Soutenir la dynamique de partage et de mise en réseau impulsées par le CASNAV
- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail mis en place par le CASNAV
- En concertation et en cohérence avec la politique de formation académique, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- En lien avec le service DIVEL de la DSDEN 22, alimenter le tableau de bord du CASNAV sur la scolarisation des EANA et des EFIV
- Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités.

- **COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ATTENDUES :**

- **Expertise pédagogique :** Certification complémentaire FLS attendue (obtention l'année suivante a minima), Maîtrise des éléments d'une pédagogie différenciée, Sensibilisation aux conditions de vie des familles d'EFIV et d'EANA, Aptitude à la communication interculturelle,
- Valeurs et éthique professionnelles
- Compréhension des enjeux d'une école inclusive
- Aptitude au travail en partenariat et en équipe.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme LECOEUR, IEN Dinan Sud - Mission Elèves à besoins particuliers EFIV-EANA au 02.96.39 15 00 ou ce.ien22.dinansud@ac-rennes.fr)

Les candidats titulaires du titre requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues

**Poste PE-Coordonnateur en UPE2A
(Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant) en premier degré
E.E.PU M. Méheut à Lamballe**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220899H	LAMBALLE	Mathurin Méheut élémentaire	ECEL IEEL	EFIV (G0107) UPEA (G0163)	0.50 0.50	SV	619

L'enseignant(e) travaille, sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de LAMBALLE.

• **Missions :**

Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :

- Définir en concertation avec l'IEN et le-la directeur-riche de l'école un protocole d'accueil des EANA
- Accueillir les EANA avec l'ensemble de l'équipe éducative selon ce protocole
- Mettre en place le projet personnel de l'élève en matière d'orientation avec les interlocuteurs concernés (famille et/ou éducateur, collègue, associations, ...)
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille

Missions de coordination pédagogique :

- Evaluer les compétences linguistiques et scolaires des EANA
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Faire le lien entre le dispositif et les équipes des classes ordinaires afin d'adapter les situations d'apprentissage et de favoriser les inclusions
- Partager son expertise en FLS/FLSco auprès des enseignants : conseiller, partager des ressources du CASNAV ; le cas échéant, animer des réunions de concertations

Missions de coordination administratives et institutionnelles :

- Sous la responsabilité de l'IEN, en concertation avec l'équipe éducative, élaborer et communiquer les emplois du temps personnalisés en fonction de l'inclusion
- Participer à l'élaboration des demandes de formation de proximité concernant les EANA
- Participer aux groupes de travail départemental sous la responsabilité de l'IEN missionnée, aux réunions d'information
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- Transmettre un bilan d'activités annuel.

• **EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Expérience(s) d'enseignement en cycle 2 (connaissances de la didactique de l'enseignement de la lecture,...) ou de formation auprès d'un organisme spécialisé en didactique des langues étrangères (exemples : une unité de valeur en Français langue étrangère ou en Français langue seconde) ou une expérience d'assistant à l'étranger avec une licence de langue étrangère...
- Un goût prononcé pour le travail en équipe et en partenariat
- Compréhension des enjeux d'une école inclusive
- Des facultés d'adaptation à des situations en évolution permanente.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Luc LEBLANC, IEN Lamballe au 02-96-50-54-40.

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste PE-Coordonnateur en UPE2A
(Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant) en premier degré
E.E.PU Cesson Croix Rouge à Saint-Brieuc**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221506T	SAINT-BRIEUC	Cesson Croix Rouge élémentaire	IEEL UPEA (G0163)	1	SV	1152

L'enseignant.e travaille, sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de SAINT-BRIEUC EST.

• **MISSIONS :**

Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :

- Définir en concertation avec l'IEN et le-la directeur-riche de l'école un protocole d'accueil des EANA
- Accueillir les EANA avec l'ensemble de l'équipe éducative selon ce protocole
- Mettre en place le projet personnel de l'élève en matière d'orientation avec les interlocuteurs concernés (famille et/ou éducateur, collègue, associations, ...)
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille

Missions de coordination pédagogique :

- Evaluer les compétences linguistiques et scolaires des EANA
- Contribuer au bilan diagnostique des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Faire le lien entre le dispositif et les équipes des classes ordinaires afin d'adapter les situations d'apprentissage et de favoriser les inclusions
- Partager son expertise en FLS/FLSco auprès des enseignants : conseiller, partager des ressources du CASNAV ; le cas échéant, animer des réunions de concertations

Missions de coordination administratives et institutionnelles :

- Déterminer les commandes nécessaires en matériel pédagogique
- Sous la responsabilité de l'IEN, en concertation avec l'équipe éducative, élaborer et communiquer les emplois du temps personnalisés en fonction de l'inclusion
- Participer à l'élaboration des demandes de formation de proximité concernant les EANA
- Participer aux groupes de travail départemental sous la responsabilité de l'IEN missionnée, aux réunions d'information
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- Transmettre un bilan d'activités annuel.

• **EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Expérience(s) d'enseignement en cycle 2 (connaissances de la didactique de l'enseignement de la lecture,...) ou de formation auprès d'un organisme spécialisé en didactique des langues étrangères (exemples : une unité de valeur en Français langue étrangère ou en Français langue seconde) ou une expérience d'assistant à l'étranger avec une licence de langue étrangère...
- Un goût prononcé pour le travail en équipe et en partenariat
- Compréhension des enjeux d'une école inclusive
- Des facultés d'adaptation à des situations en évolution permanente.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de SAINT-BRIEUC Est au 02.96.75.91.31.

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste PE soutien « Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) »
en premier degré
E.E.PU à Rostrenen**

RNE	COMMUNE	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221091S	ROSTRENEN	IEEL	G0163 – UPEA	0.5	V	620

Ce poste est intégré aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0163 et implanté à l'école élémentaire de Rostrenen. Ce poste figure sur la liste des postes de TS avec spécialité. C'est ce poste de TRS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-prof.

L'enseignant(e) travaille, sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de GUINGAMP Sud.

• **MISSIONS :**

Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :

- Définir en concertation avec l'IEN et le-la directeur-riche des écoles concernées un protocole d'accueil des EANA
- Accueillir les EANA avec l'ensemble de l'équipe éducative selon ce protocole
- Accompagner, conseiller et informer tout au long de l'année
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille

Missions de coordination pédagogique :

- Evaluer les compétences linguistiques et scolaires des EANA
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Partager son expertise en FLS/FLSco auprès des enseignants : conseiller, partager des ressources du CASNAV ; le cas échéant, animer des réunions de concertations
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation
- Transmettre les documents de continuité ou une fiche de suivi pédagogique permettant d'informer les professeurs de collège

Missions de coordination administratives et institutionnelles :

- Participer à l'élaboration des demandes de formation de proximité concernant les EANA
- Participer aux groupes de travail départemental sous la responsabilité de l'IEN missionnée, aux réunions d'information
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- Rédiger un bilan d'activité annuel

• **EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Avoir suivi une formation auprès d'un organisme spécialisé en didactique des langues étrangères (ex : une unité de valeur en Français langue seconde), avoir une expérience d'assistant à l'étranger avec une licence de langue étrangère,...
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée
- Expérience d'enseignement en cycle 2 (connaissances de la didactique de l'enseignement de la lecture, de l'enseignement langue orale et écrite,...)
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M Christophe LE ROHO, IEN Guingamp Sud au 02.96.43.74.00

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste PE soutien « Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) »
en premier degré
E.E.PU Mené Est – Le Mené**

RNE	COMMUNE	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant	N° poste
0220551E	LE MENE (REP)	IEEL	UPEA G0163	1 (0,5 EANA + 0,5 poste illettrisme)	V	1151

L'enseignant(e) travaille, sous la responsabilité directe de l'Inspectrice de l'Éducation nationale chargé(e) de la circonscription de DINAN Sud et en relation étroite le coordonnateur-trice du Réseau d'Education prioritaire (REP).

• **MISSIONS :**

Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :

- Définir en concertation avec l'IEN et le-la directeur-riche des écoles concernés un protocole d'accueil des EANA
- Accueillir les EANA avec l'ensemble de l'équipe éducative selon ce protocole
- Accompagner, conseiller et informer tout au long de l'année
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille

Missions de coordination pédagogique :

- Evaluer les compétences linguistiques et scolaires des EANA
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Partager son expertise en FLS/FLSco auprès des enseignants : conseiller, partager des ressources du CASNAV ; le cas échéant, animer des réunions de concertations
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation
- Transmettre les documents de continuité ou une fiche de suivi pédagogique permettant d'informer les professeurs de collège

Missions de coordination administratives et institutionnelles :

- Participer à l'élaboration des demandes de formation de proximité concernant les EANA
- Participer aux groupes de travail départemental sous la responsabilité de l'IEN missionnée, aux réunions d'information
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- Rédiger un bilan d'activités annuel

• **EXPERIENCES ET COMPETENCES SOUHAITEES :**

- Avoir suivi une formation auprès d'un organisme spécialisé en didactique des langues étrangères (ex : une unité de valeur en Français langue seconde), avoir une expérience d'assistant à l'étranger avec une licence de langue étrangère,...
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée
- Expérience d'enseignement en cycle 2 (connaissances de la didactique de l'enseignement de la lecture, de l'enseignement de la langue orale et écrite,...)
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Valérie LECOEUR IEN Dinan Sud au 02. 96. 39. 15. 00.

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste « Plus de maîtres que de classes »

Circonscription	RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
DINAN SUD	0221090R	MERDRIGNAC	E.E.PU	MSUP G0106	1	V	1167
GUINGAMP SUD	0220764L	CALLAC	E.E.PU CALLAC	MSUP G0106	1	V	1166

L'enseignant travaille, sous la responsabilité directe de l'IEN de la circonscription et en relation étroite avec les conseillers pédagogiques et la coordonnatrice du REP. Après avoir évalué les besoins scolaires, il participe avec les enseignants titulaires d'une classe à la définition, à la rédaction et à la mise en place du projet.

Son action, au sein du dispositif, sera structurée à partir d'un emploi du temps, réajusté périodiquement lors des temps de régulation. Elle tiendra donc compte des besoins et des progrès des élèves de cycle 2 au fil de l'année. Les interventions à objectifs restreints, sur une période donnée, concentrées dans le temps et fréquentes seront à privilégier.

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Prévenir la difficulté scolaire et y remédier si elle n'a pas pu être évitée, en permettant de nouvelles organisations pédagogiques.
- Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun, assurer la maîtrise des compétences de base : Les acquisitions prioritairement visées sont :
 - Le langage oral et l'apprentissage de la lecture.
 - La production d'écrits.

LE MAITRE SUPPLEMENTAIRE

- fait partie intégrante de l'équipe avec les mêmes obligations de service.
- intervient auprès d'élèves 24 heures par semaine sans avoir la charge d'une classe.
- est force de proposition, comme ses collègues, au regard des choix pédagogiques et des modalités d'organisation retenues.
- s'associe pleinement aux projets d'enseignement construits avec les maîtres titulaires des classes.

Le maître supplémentaire n'est pas un spécialiste de la difficulté scolaire. Il agit en complémentarité avec l'équipe : les maîtres des classes et les membres du RASED.

COMPETENCES SOUHAITEES

- Apprécier le travail en équipe et disposer de facultés d'adaptation.
- Se tenir informé de l'évolution de la recherche pédagogique et didactique afin de les intégrer dans le projet.

Renseignements complémentaires :

- Circulaire n°2012-201 du 18-12-2012.
- Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme BIZOUARN IEN LOUDEAC 02 96 28 02 82 et M. LE ROHO, IEN Guingamp Sud - : 02 96 43 74 00

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Postes de conseillers pédagogiques auprès des IEN
CPC**

Circonscription	Poste	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° ISU
DINAN NORD 0220091E	CPC Généraliste	1	SV	664
	CPC EPS	1	SV	679
DINAN SUD 0221810Y	CPC Généraliste	1	SV	666
	CPC EPS	1	SV	681
GUINGAMP NORD 0220089C	CPC Généraliste	1	SV	663
	CPC EPS	1	SV	678
GUINGAMP SUD 0220085Y	CPC Généraliste	1	SV	660
	CPC EPS	1	V	675
LAMBALLE 0220088B	CPC Généraliste	1	SV	662
	CPC EPS	1	SV	677
LANNION 0220087A	CPC Généraliste	1	V	661
	CPC EPS	1	SV	676
LOUDEAC 0220093G	CPC Généraliste	1	SV	665
	CPC EPS	1	SV	680
PAIMPOL 0221833Y	CPC Généraliste	1	SV	667
	CPC EPS	1	SV	682
ST BRIEUC EST 0220084X	CPC Généraliste	1	V	659
	CPC EPS	1	SV	674
ST BRIEUC OUEST 0221834Z	CPC Généraliste	1	SV	668
	CPC EPS	1	SV	683
IEN Pré-élémentaire 0221978F	CPC	1	SV	670

COMPETENCES ATTENDUES

Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée. Les candidats au poste de CPC ASH devront également être spécialisés, une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés sera appréciée.

Il leur est nécessaire de posséder en outre :

- une bonne connaissance des programmes et instructions :
- dans tous les champs disciplinaires,
- à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Le CPC EPS est chargé, conjointement avec le CPC généraliste de la circonscription, de la mise en œuvre du projet d'animation de la circonscription, projet qui recouvre des aspects pluridisciplinaires, méthodologiques et relatifs au fonctionnement des cycles.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN de la circonscription.

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale d'entretien à laquelle participera l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription sollicitée. La commission départementale établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Postes de conseillers pédagogiques ASH auprès de l'IEN ASH
CPC-ASH**

Circonscription	Poste	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° ISU
ST BRIEUC ASH 0220092F	CPC ASH G0147	2	1 SV / 1 V	671

COMPETENCES ATTENDUES :

- Être titulaire du CAFIPEMF ou du CAFFA ou du CAPPEI ou du CAPA-SH et s'engager dans la certification CAFIPEMF. Une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés sera appréciée.

Il leur est nécessaire de posséder :

- une bonne connaissance des programmes et instructions, dans tous les champs disciplinaires, à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

DESCRIPTIF DES MISSIONS

Placés sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH, les conseillers pédagogiques ASH interviendront :

Après des enseignants en formation :

- Accompagnement et suivi du poste,
- Tutorat de mémoire,
- Organisation des regroupements départementaux.

Après des enseignants spécialisés :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets pédagogiques,
- Répondre aux demandes pédagogiques d'équipes ou individuelles,
- Favoriser la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes.

Après des enseignants débutants non spécialisés :

- Organiser et mettre en œuvre des stages de formation continue,
- Accompagner sur le terrain,
- Participer à l'accompagnement à l'entrée dans le métier.

Dans la circonscription :

- Participer aux réunions institutionnelles avec les différents partenaires,
- Aider à la mise en œuvre des journées de formation des enseignants référents,
- Participer à la mise en place des dispositifs de scolarisation des élèves handicapés,
- Organiser les animations pédagogiques,
- Représenter l'IEN ASH dans certaines circonstances.

Dans le département :

- Participer à la formation initiale des stagiaires et des M2,
- Participer à la formation initiale des AESH.
- Participer à des stages de formation continue,
- Répondre à des demandes institutionnelles pour des interventions ponctuelles.

Sur le plan académique :

- Intervenir dans la formation des enseignants spécialisés sur le site de l'ESPE de Saint Briec,
- Participer au groupe de travail ASH académique,
- Participer à des réunions de cellule et du département ASH de l'ESPE de Bretagne (site de Saint-Briec).

Au niveau national :

- Être correspondant départemental de l'INSHEA.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de madame Rachel Le Floc'h, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste d'enseignant référent pour les usages du numérique (ERUN)

RNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° poste
0220091E	Dinan Nord	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	627
0221810Y	Dinan Sud	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	629
0220089C	Guingamp Nord	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	626
0220085Y	Guingamp Sud	Anim. Informatique G0164	0,5	V	623
0220088B	Lamballe	Anim. Informatique G0164	0,5	V	625
0220087A	Lannion	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	624
0220093G	Loudéac	Anim. Informatique G0164	0,5	V	628
0221833Y	Paimpol	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	630
0220084X	St Brieuc Est	Anim. Informatique G0164	0,5	V	622
0221834Z	St Brieuc Ouest	Anim. Informatique G0164	0,5	SV	631

Ces postes d'ERUN sont intégrés aux postes de titulaire de secteur (TRS) G0164 rattachés chacun à la circonscription d'un IEN. Ce sont les postes de TRS qui doivent être saisis dans la liste des vœux sur i-prof.

Les fonctions assignées aux enseignants exerçant sur un poste d'animateur informatique sont définies comme suit :

- mi-temps hebdomadaire à la disposition de l'I.E.N. de la circonscription de rattachement pour exercer, sous son autorité, les missions de conseil et d'animation dans le domaine des usages pédagogiques du numérique auprès des équipes pédagogiques des écoles publiques.
- mi-temps hebdomadaire de décharge de direction d'école ou de complément de service ;

Plus précisément, il s'agit, dans ce cadre, de :

- conseiller et accompagner les enseignants chargés de classe, dans le choix des outils numériques et dans leur utilisation pédagogique, y compris dans la mise en œuvre des activités des élèves dans le quotidien de la classe.
- conseiller les collectivités territoriales (municipalités) lors de l'acquisition et de la mise à disposition des enseignants et des élèves de matériels et d'applications numériques.
- participer aux actions d'animation pédagogique et de formation des maîtres, ainsi qu'à la mutualisation des outils et activités à diffuser, par la participation à l'élaboration et à la mise à jour du site de circonscription,
- participer en circonscription à la mise en œuvre des opérations nationales, académiques et départementales initiées par l'Education nationale pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique (enquêtes, projets, expérimentation et suivi des projets innovants, évaluations institutionnelles,...)
- diffuser les usages pédagogiques de l'outil numérique, assurer la veille technologique...
- inscrire cette activité dans un cadre départemental en participant aux réunions animées par l'I.E.N. chargé de mission et en lui adressant, sous couvert de l'I.E.N. de circonscription, un compte rendu d'activités.

Les ERUN complètent leur service par une charge d'enseignement en école maternelle, élémentaire ou primaire à 0.50 équivalent temps plein.

Les charges de chaque ERUN seront précisées dans le cadre d'une lettre de mission annuelle (répartition territoriale en particulier).

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Monsieur LEFORT, Inspecteur de la circonscription de Dinan nord (02.96.39.80.13). Le CAFIPEMF est souhaitable et devra être envisagé.

Ils seront reçus par une commission départementale qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Poste de direction d'école totalement déchargé
Ecole du Bois Gilbert – Yffiniac**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221645U	Yffiniac	Primaire	Directeur d'école	1	SV	303

La direction d'une école à 14 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Adresse : rue du Bois Gilbert 22120 Yffiniac
- Collège de secteur : Anatole Le Braz - St Brieuc
- Structure : 14 classes
- Équipe pédagogique : 15 enseignants

Particularité : l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m.

Priorités : Les liaisons inter cycles - Des projets spécifiques à chaque cycle. Par exemple : Enseignement du vocabulaire en maternelle – Dispositif de classe inversée en élémentaire – Développement de l'utilisation des outils numériques

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

**Poste de direction d'école totalement déchargé
E.E.PU Le Mené Est**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220551E	Le Mené	Primaire	Directeur d'école	1	SV	305

La direction d'une école à 18 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE :

- Dénomination : Ecole du Mené (pôle Est) – *Bureau de direction d'école basé sur le site de Saint-Jacut du Mené*
- Collège de secteur (Réseau d'Education Prioritaire) : Victor VASARELY de LE MENE (site de Collinée)
- Structure : 18 classes (5 classes maternelles et 11 classes élémentaires + 2 CP dédoublés)
- Particularités :

L'école est répartie sur 4 sites (Site de Collinée, site de Saint-Jacut du Mené, site de Le Gouray et site de Langourla). Un RPI avec l'école de Saint-Vran (direction 2 classes) existe (site de Langourla/ Saint-Vran).

L'école est située en REP : des professeurs surnuméraires sont rattachés à cette école (Poste lutte contre l'illettrisme/ coordonnateur REP Le Mené –Plémet), le Rased est rattaché à cette école (psychologue scolaire et maître E (0,5).

Priorités : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
 - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
 - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :
 - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'école multi-sites du Mené (fédérer) ;
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques ;
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
 - Travailler en lien avec les élus sur le fonctionnement scolaire et périscolaire.

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Mme Valérie LECOEUR, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de DINAN SUD au 02.96.39.15.00

**Poste de direction d'école totalement déchargé
RPI PLELO TREGOMEUR**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°poste
0221417W	PLELO/TREGOMEUR	Primaire	Directeur d'école	1	SV	295

La direction d'un RPI composé de l'école primaire de PLELO (12 classes) et de l'école primaire de TREGOMEUR (3 classes) pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Dénomination : RPI PLELO-TREGOMEUR – *Bureau de direction d'école basé sur le site de l'école de PLELO*
- Collège de secteur : LUCIE & RAYMOND AUBRAC de PLOUAGAT
- Structure : 15 classes
(PLELO 12 classes / TREGOMEUR 3 classes)
- Particularités :

Le RPI PLELO-TREGOMEUR comprend deux écoles et une direction unique dans le cadre d'une expérimentation. Le directeur, basé à Plélo, sera amené à se déplacer entre les deux écoles.

Priorités : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de ce RPI implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Les projets d'école sont un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
 - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
 - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :
 - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement d'un RPI avec une direction unique
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école.

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, IEN de la circonscription de GUINGAMP SUD au 02.96.43.74.00.

**Poste de direction d'école totalement déchargé
Ecole les fontenelles Langueux**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant	N° poste
0220922H	Langueux	Primaire	Directeur d'école	1	V	302

La direction d'une école à 14 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Adresse : Place François Mitterrand – 22360 Langueux
- Collège de secteur : Beaufeuillage
- Structure : 14 classes
- Équipe pédagogique : 14 professeurs

Particularité : l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m. La semaine scolaire est organisée sur 4 jours et demi

Priorités : Mise en place de l'école du socle. Liaisons inter cycles – Mise en place de projets spécifiques à chaque cycle qui doivent permettre à tous les élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux. Mise en relation des projets qui se déroulent sur le temps scolaire et sur le temps des TAP.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

**Poste de direction d'école totalement déchargé
ECOLES PLOUAGAT-CHATELAUDREN**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	ISU
0221586E	Chatelaudren Plouagat	Primaire	Directeur d'école	1	V	304

La fusion des communes de CHATELAUDREN et de PLOUAGAT actée au 1^{er} janvier 2019 s'accompagne de la création d'une nouvelle école primaire répartie sur les deux sites existants : PLOUAGAT (13 classes) et CHATELAUDREN (5 classes). Une décharge complète d'enseignement est accordée, appelant à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Dénomination : ECOLE PLOUAGAT-CHATELAUDREN – *Bureau de direction d'école basé sur le site de l'école de PLOUAGAT*

- Collège de secteur : Lucie & Raymond AUBRAC de PLOUAGAT

- Structure : 18 classes (13 + 5)

(PLOUAGAT 5 classes maternelles dont une bilingue et 8 classes élémentaires / CHATELAUDREN 1 classe de maternelle et 4 classes d'élémentaires dont 1 bilingue)

- Particularités :

Il n'y a pas de déplacements d'élèves entre les deux communes. Les écoles conservent leur secteur de recrutement et leur financement. Seul le poste de direction est partagé selon les effectifs de chaque site : ¾ PLOUAGAT et ¼ CHATELAUDREN.

Priorités : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de deux écoles implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Les projets d'école (par site) sont un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

– Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école

– Pour les responsabilités pédagogiques :

- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
- Impulser et conduire des projets EDD en lien avec le collège labellisé E3D
- Apprécier : Impulser et conduire des projets issus du domaine des Sciences et de la Technologie en lien avec l'IEN en charge de la mission « Culture scientifique et Technologique ».

- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :

- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial d'une direction sur deux sites avec une direction unique
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le Directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de GUINGAMP SUD au 02.96.43.74.00

Postes de conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'INA CPD
--

Spécialité	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
CPD EPS 0221840F	1	SV	684
CPD Musique 0221840F	1	SV	673
CPD Langues et culture régionales 0221840F	1	SV	685
CPD LVE 0221840F	1	V	686
CPD Arts Visuels 0221840F	1	SV	658
CPD-RUN (CPD référent pour les usages du numérique) 0221840F	1	SV	672
CPC chargé de mission « formation continue »	1	SV	669

COMPETENCES ATTENDUES

Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée.

Les candidats devront nécessairement posséder :

- une bonne connaissance des programmes et instructions :
- dans tous les champs disciplinaires,
- à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- **une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,**
- **une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,**
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- **une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,**
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Les candidats aux postes de CPD arts visuels, éducation musicale et CPD-RUN devront, par ailleurs, justifier d'une connaissance approfondie de ces champs disciplinaires, ainsi que la maîtrise de leurs didactiques. **Ils devront être titulaires du CAFIMF ou CAFIPEMF spécifique.**

S'agissant des postes de CPD, des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN adjointe au directeur académique, **Mme Françoise LE BROZEC au 02.96.75.90.08**

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale.

Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Mathématiques

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° poste
0221840F	SAINT-BRIEUC	IENA	CPD	G0000	1	V	669

Le poste de CPD enseignement des mathématiques est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Sous l'autorité directe avec l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint (IENA) et en relation directe avec l'IEN en charge de la mission enseignement des mathématiques, le conseiller pédagogique départemental en mathématiques contribue à la mise en œuvre de la politique nationale, académique et départementale à l'école.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement de l'enseignement des mathématiques dans le 1er degré ;
- d'animer l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription, ceci en relation étroite avec l'IEN en charge de la mission départementale et avec les IEN chargés des circonscriptions du 1er degré
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles, des formateurs et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école.

Le (la) CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DASEN, de l'IEN Adjoint et de l'IEN en charge de la mission mathématiques, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

• MISSIONS

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement des mathématiques et soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, la politique départementale en mathématiques en lien avec les équipes de circonscription.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, s'assurer que l'enseignement des mathématiques contribue à la réalisation du projet d'académie.
- Suivre, notamment au niveau départemental, les dossiers : plan Villani - Torossian, formations de proximité en mathématiques, Projet d'Acquisition de Compétences En Mathématiques (PACEM), actions éducatives dans le champ des mathématiques (concours, semaine des mathématiques...).
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier,
 - avoir une attention spécifique au déploiement du plan Villani - Torossian ;
 - coordonner l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription (Référents MC) ;
 - organiser les actions de formation qui sont destinées aux référents MC ;
 - recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux référents MC
- Animer des groupes de travail de CPC en charge du dossier afin de produire des documents pédagogiques et didactiques.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions.
- Mettre en place des actions de formation.
- Accompagner les formateurs et les enseignants.
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques.
- Participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué.
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique.

- **Compétences attendues :**

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en mathématiques.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : emploi du tableur EXCEL, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère, utilisation des espaces numériques de travail.

- **Contraintes du poste :**

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté à Saint-Brieuc.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN adjointe au directeur académique, Mme Françoise LE BROZEC au 02.96.75.90.08.

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues

Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire
Secteur du Mené et Plémet

RNE	COMMUNE	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220551E	LE MENE	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0202)	0,50	V	632
0221418X	PLEMET	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0202)	0,50		

Ce poste est intégré aux postes de titulaires de secteur (TRS) G0202 et implanté à l'école primaire de Mené Est. Ce poste figure sur la liste des postes de TS avec spécialité. C'est ce poste de TRS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-prof.

Sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, le coordonnateur devra renforcer les actions pédagogiques et éducatives dans les écoles et établissements du secteur en REP.

(Textes de référence : Refondation de l'éducation prioritaire / circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014)

Les projets du réseau devront se baser sur le référentiel de l'Éducation prioritaire.

Il s'agira de développer les 14 mesures clés autour de 3 axes :

- des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire
- des équipes éducatives formées, stables et soutenues
- un cadre propice aux apprentissages

Les missions s'articuleront autour de deux axes :

1- Animation du REP :

- Assurer l'impulsion, la mise en œuvre et le suivi du parcours des élèves aux cycles 2 et 3 dans le cadre du contrat d'objectifs, en participant aux instances réglementaires spécifiques du REP (conseils écoles-collège, conseils de cycles et de maîtres, etc...);
- Développer des actions ou projets en partenariat avec l'équipe éducative de nature à conforter une école bienveillante et exigeante, et à favoriser le travail collectif ;
- Assurer l'intégration des nouveaux enseignants en Éducation Prioritaire ;
- Participer à des actions de formation continue ou à la création de modules m@gistère en lien avec les conseillers pédagogiques ;
- Veiller à mutualiser et à faire connaître les outils et pratiques pédagogiques efficaces ;
- Valoriser les actions (expositions, communication auprès des familles ou des partenaires, ...)

2- Référent pour :

- Participer au comité de pilotage du réseau (suivi précis des cohortes d'élèves, développer des tableaux de bord avec des indicateurs spécifiques au secteur) ;
- Mettre en place les outils permettant d'évaluer les actions prévues pour garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » ;
- Développer les dispositifs Education nationale (accompagnement éducatif, devoirs faits...);
- Coopérer avec les familles en proposant des lieux, des actions spécifiques... et en facilitant la lisibilité du système éducatif ;
- Répondre aux demandes des services de l'IA-DASEN (enquêtes, bilan des dotations, ...) sous couvert de l'IEN ;

Qualités requises :

- disposer d'une expérience préalable d'enseignement ;
- faire preuve de réelles dispositions pour un travail en équipe ;
- avoir des capacités d'initiative et d'organisation ;
- faire preuve d'intérêt pour la recherche et l'innovation en pédagogie ;
- avoir des compétences dans les domaines de la communication, de l'animation, de la régulation et de l'évaluation ;
- posséder une bonne maîtrise des outils numériques ;
- avoir une disponibilité horaire pour participer aux différentes instances et réunions institutionnelles.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Valérie LECOEUR, IEN de Dinan Sud (02 96 39 15 00) et Mme Agnès BIZOUARN, IEN de Loudéac (02 96 28 02 82).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire
Saint-Brieuc / Plédran**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221043P	ST BRIEUC	LA BRECHE AUX CORNES	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0201)	1	SV	639

DESCRIPTIF

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de St Brieuc Est le coordonnateur du REP (Réseau d'Education Prioritaire) accompagne la mise en œuvre du contrat d'objectifs scolaires.

Le coordonnateur travaille, au sein de l'équipe de circonscription, selon 3 axes :

1. L'action pédagogique

- Coordonner et suivre les projets didactiques, particulièrement dans les domaines de la maîtrise de la langue et des mathématiques.
- Aider et conseiller les professeurs notamment en cycle 1 et 2.
- Impulser et participer à des projets pédagogiques.
- Organiser et suivre, avec l'aide de l'équipe de circonscription, la formation continue.
- Actualiser les résultats des évaluations et les indicateurs du RRS avec l'aide de l'ERUN.

2. Le fonctionnement du REP

- Développer et accompagner les liaisons inter-cycles et inter-degrés
- Participer si besoin aux conseils d'école et de cycle, aux équipes éducatives.
- Concevoir et diffuser les ressources du réseau : matériel scientifique et artistique, bibliothèque, etc
- Recenser les actions mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement éducatif
- Gérer les crédits alloués au premier degré

3. Le partenariat de proximité :

- Favoriser les liaisons avec les collectivités territoriales (activités périscolaires, PRE, CLAS), les Centres Médico-Sociaux, la Maison Du Département (PMI – services sociaux) et les structures d'animation des quartiers.
- Aider à renforcer les liens avec les familles

COMPETENCES ATTENDUES

- Connaître les programmes de l'école primaire et de la classe de 6^{ème}
- Connaître l'organisation du système éducatif, de l'éducation prioritaire et de la politique de Ville
- Etre capable de travailler en équipe et en partenariat
- Disposer de qualités relationnelles, organisationnelles et d'animation

Les candidats **rédigeront une lettre de motivation** et seront reçus en **entretien individuel par une commission départementale** dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien aura un double objectif :

- donner aux candidats une information complète et précise sur les conditions d'exercice de la fonction et les sujétions particulières qu'elle implique,
- leur permettre d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

POSTE ENSEIGNANT RESSOURCE INCLUSION
Mission APPUI Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles
Neuro-Développementaux

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220092F	ST-BRIEUC	DSDEN 22	SPCO	G0000	0.5 ETP	V	486

Ce poste de TRS ouvert aux enseignants du 1^{er} degré.

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH, l'enseignant contribue au développement de la stratégie nationale sur l'autisme.

Le 1/2 poste est implanté à la DSDEN auprès de l'IEN ASH.

En vous appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques de la haute autorité de santé, l'enseignant apportera un appui à la scolarisation des élèves avec TSA en milieu ordinaire ou spécialisé en :

- aidant à la mise en œuvre des PPS et éventuels PAOA pour les élèves en inclusion individuelle,
- étudiant et aidant à la mise en œuvre efficiente des missions des AVS, en articulation avec le coordonnateur départemental des AVS,
- développant des outils d'aide aux enseignants pour la scolarisation des élèves avec TSA,
- repérant les actions de formation nécessaires à l'aide à l'accessibilité des apprentissages,
- participant à l'élaboration de formations à destination des personnels de l'éducation nationale,
- participant à des actions de formation conjointes éducation nationale et secteur médico-social,
- rendant compte des actions menées sur la scolarisation des jeunes avec troubles du spectre de l'autisme.

L'appui de ce personnel ressource enseignant ne saurait être un accompagnement direct d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

COMPETENCES ATTENDUES :

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification équivalente.
 - Maitriser les politiques publiques en vigueur dans le domaine de l'inclusion
- Une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés est indispensable.

Il est nécessaire de posséder :

- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation des horaires de travail.
- une mobilité géographique sur les écoles, collèges, lycée et les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux scolarisant des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme sur le département des côtes d'Armor.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de madame Rachel Le Floc'h, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**POSTE DE COORDINATEUR POLE INCLUSIF D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE
PIAL**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220092F	ST BRIEUC	IEN ASH	COSH	G0000	0.50	V	486

DESCRIPTIF

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH, l'enseignant est placé sous la triple autorité fonctionnelle de l'IEN ASH, du chef d'établissement et de l'IEN CCPD concernés par le PIAL.

Le 1/2 poste est implanté à la DSDEN auprès de l'IEN ASH et rattaché au pôle où se situe le PIAL.

L'enseignant, en tant que chargé de mission auprès de l'IEN ASH, contribue à la mise en place des PIAL.

L'enseignant apporte un appui aux actions d'éducation inclusive sur un territoire déterminé, en :

- Etudiant et aidant à la mise en œuvre efficiente des missions des AVS du PIAL, en articulation avec le coordonnateur départemental des AVS. (Organisation de l'aide humaine)
- Repérant les actions de formation nécessaires à l'aide à l'accessibilité des apprentissages auprès des communautés éducatives des établissements scolaires concernés (Diversité de l'offre de formation)
- contribuant à la mise en œuvre des actions de formation conjointes aux acteurs du PIAL
- s'appropriant et diffusant l'outil QUALINCLUS
- Coordonnant des moyens d'accompagnement en pôle (Organisation plus globale des aides humaines, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques).
- Accompagnant des enseignants (Identifier les besoins des élèves, mettre en œuvre les réponses adéquates).
- Rendant compte des avancées des travaux de la mise en œuvre du PIAL

L'appui de ce personnel ressource enseignant ne saurait être un accompagnement direct d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

COMPETENCES ATTENDUES :

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification équivalente.
 - Maitriser les politiques publiques en vigueur dans le domaine de l'inclusion
- Une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés est indispensable.

Il est nécessaire de posséder :

- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation des horaires de travail.
- une mobilité géographique sur les écoles du secteur de collège du PIAL inter degré.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de madame Rachel Le Floc'h, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

POSTE ENSEIGNANT RESSOURCE : TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220092F	ST BRIEUC	IEN ASH	ITSP	G0000	1	V	3000

DESCRIPTIF :

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH, l'enseignant contribue au développement de la stratégie nationale sur l'autisme.

Le poste est implanté à la DSDEN auprès de l'IEN ASH.

En vous appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques de la haute autorité de santé, l'enseignant apportera un appui à la scolarisation des élèves avec TSA en milieu ordinaire ou spécialisé en :

- aidant à la mise en œuvre des PPS et éventuels PAOA pour les élèves en inclusion individuelle,
- étudiant et aidant à la mise en œuvre efficiente des missions des AVS, en articulation avec le coordonnateur départemental des AVS,
- développant des outils d'aide aux enseignants pour la scolarisation des élèves avec TSA,
- repérant les actions de formation nécessaires à l'aide à l'accessibilité des apprentissages,
- participant à l'élaboration de formations à destination des personnels de l'éducation nationale,
- participant à des actions de formation conjointes éducation nationale et secteur médico-social,
- rendant compte des actions menées sur la scolarisation des jeunes avec troubles du spectre de l'autisme.

L'appui de ce personnel ressource enseignant ne saurait être un accompagnement direct d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

COMPETENCES ATTENDUES :

Diplôme requis :

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification équivalente.

Qualités souhaitées :

- Etre au fait des politiques publiques en vigueur
- Une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés.
- Connaissance des troubles du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

Il est nécessaire de posséder en outre :

- Capacités relationnelles, sens de l'organisation,
- Une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- Une aptitude au travail en équipe et en partenariat et à rendre compte,
- Ethique professionnelle,
- Aptitude à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- connaissance des ressources existantes pour les élèves avec TSA,
- capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- Une réelle disponibilité permettant l'adaptation des horaires de travail,
- une mobilité géographique sur les écoles, collèges, lycée et les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux scolarisant des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme sur le département des côtes d'Armor.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de madame Rachel Le Floc'h, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

MISSION DE MAITRE FORMATEUR REFERENT MATHEMATIQUES

Le plan Villani-Torosian préconise la mise en place de référents mathématiques dans les circonscriptions. Le poste de maitre formateur référent est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Sous la responsabilité fonctionnelle de l'inspecteur de circonscription et en lien avec le conseiller pédagogique de la circonscription référent mathématiques, ce maitre formateur, disposant d'1/4 temps consacré aux mathématiques, contribue à la mise en œuvre de la politique liée à l'enseignement des mathématiques sur un secteur déterminé.

Le (la) maitre formateur a pour fonction :

- de conseiller et de former les enseignants lors d'accompagnements individuel et collectif en classe et à distance
- de participer aux travaux du groupe des référents en mathématiques

Le (la) maitre formateur a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'équipe de circonscription qu'auprès des enseignants.

MISSIONS :

- Dans le cadre du groupe des référents,
 - avoir une attention spécifique au déploiement du plan Villani – Torossian sur son secteur
 - assurer un rôle d'accompagnement individuel ou collectif auprès d'enseignants ou d'équipes pédagogiques
 - participer aux travaux de l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription
- Mettre en place des actions de formation : travailler les contenus et les méthodes pédagogiques, co-observer des séances et proposer des ressources
- Repérer, établir des besoins de formation et accompagner les enseignants
- évaluer et valoriser les innovations pédagogiques sur son secteur en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique

COMPETENCES ATTENDUES :

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN de la circonscription de Loudéac (02 96 75 90 07).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

MISSION D'ANIMATEUR « ECOLE DU SOCLE »**CONTEXTE :**

L'école du socle fait référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle consiste à conforter les conditions pédagogiques qui favoriseront l'acquisition des compétences repérées localement comme les plus difficiles à construire par les élèves. Elle suppose l'installation de stratégies pédagogiques concertées, depuis le cycle 1 dans les écoles jusqu'au cycle 4 dans le collège de secteur.

Accès réservé en priorité aux directeurs en titre, aux enseignants ayant exercé en cette qualité pendant au moins 3 ans par le passé, après inscription sur liste d'aptitude, ainsi qu'aux enseignants accédant à cette fonction par inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école primaires ou maternelles de deux classes et plus.

L'animateur de l'école du socle est un directeur d'école déjà en poste. Il bénéficie d'une demi-décharge de service pour pouvoir assurer ses missions spécifiques au sein de l'école du socle il est affecté au moment de son entrée dans sa nouvelle mission et ce, durant la totalité de cette dernière.

Il exerce sa mission sur l'ensemble du territoire des écoles et à ce titre, peut être amené à se déplacer. Il travaille en équipe.

Il exerce de manière collaborative les missions suivantes :**Animation :**

- Il contribue à l'animation pédagogique, en particulier pour la préparation des comités de pilotage.
- Il participe à des groupes de travail ou commissions installés à l'initiative du comité de pilotage. Il peut les présider.

Communication :

- Il favorise la transmission d'information, au sein de l'école du socle et à l'extérieur.
- Il contribue à créer du lien entre les groupes de travail dans un souci d'enrichissement et de partage des analyses.

Formation :

- Il accompagne les équipes en écoles et en collège pour faire émerger les besoins de formation et aide à leur mise en place opérationnelle,
- Il œuvre pour que s'installe progressivement une dimension dynamique apprenante, en favorisant l'expression d'une intelligence collective et en incitant à des pratiques collaboratives.

Politique éducative et pédagogique :

- Il peut apporter un appui, dans la construction et le déploiement du projet d'école ou d'établissement notamment dans le cadre élargi de l'école du socle.
- Il accompagne le développement de projets éducatifs, qui permettent de nourrir les parcours éducatifs des élèves et contribuent à la construction du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Partenariats :

- Il œuvre à la mise en place de partenariats ancrés sur le territoire

Connaissances et compétences mobilisables :

- Connaissance du système éducatif et capacité à le représenter
- Culture didactique et pédagogique actualisée
- Capacité à travailler en équipe, à écouter, à animer, à synthétiser
- Capacité à déployer et à faire partager la démarche de projet
- Capacité à travailler avec des partenaires de l'Education Nationale et à susciter des partenariats
- Appétence pour les pratiques innovantes et/ou expérimentales
- Maîtrise des outils numériques pour l'information et la communication
- Capacité à se comporter de manière éthique et responsable

L'animateur est sous l'autorité directe du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), en liaison étroite avec l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint (IENA) en toute loyauté.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Françoise LE BROZEC, IEN Adjointe auprès du directeur académique (02.96.75.90.08)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Mission d'enseignant ressource: accompagnement ruralité

PE avec mission spécifique situé à **Plévin (Chargé d'école)**

DESCRIPTIF :

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de la circonscription de GUINGAMP SUD, l'enseignant contribue à l'accompagnement à la ruralité. L'enseignant sera amené à intervenir auprès des élèves dans les différentes écoles citées ci-dessous en fonction des besoins spécifiques des élèves dans le domaine des fondamentaux (notamment au cycle II), mais également en développant des projets culturels, scientifiques et artistiques.

Secteur « rural » d'intervention :

- RPI Paule – Plévin, Ecole primaire de Le Moustoir, Glomel
- Collèges de secteur Rostrenen et Carhaix

LES COMPETENCES ATTENDUES

Les connaissances attendues du candidat :

- maîtrise des programmes et des ajustements des programmes de l'école primaire ; maîtrise des évaluations et des outils ressources mis à disposition afin de les exploiter avec précision ;
- expertise pédagogique qui permettra d'impulser les réponses les plus adaptées aux besoins particuliers des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;
- connaissance des enjeux de l'éducation artistique et culturelle : les enseignements et les projets peuvent s'appuyer sur les nombreux dispositifs existants (résidences d'artistes, ateliers, jumelages avec les structures culturelles, classes à horaires aménagés). Les projets peuvent être complétés par des actions éducatives au niveau national ou académique.
- maîtrise d'outils numériques facilitant l'apprentissage des fondamentaux, l'accès à la culture (visite virtuelle de musées...);
- être au fait des politiques publiques en vigueur dans le domaine de la ruralité.

Les capacités et savoir-faire attendus du candidat :

- Savoir différencier son enseignement pour répondre aux besoins des élèves ;
- Impulser et participer à des projets favorisant un apprentissage bienveillant et exigeant pour chaque élève
- Collaborer avec les associations et les structures qui développent des actions auprès des publics scolaires dans le domaine de la culture au sens large.

Il est nécessaire de posséder en outre :

- des capacités relationnelles, un sens de l'organisation,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe et en partenariat et à rendre compte,
- une éthique professionnelle,
- une capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- une mobilité géographique sur les écoles et collèges du secteur d'intervention

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le Directeur académique. Il établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de GUINGAMP SUD au 02.96.43.74.00.